

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Résultats du deuxième trimestre 2016 de Suncor Énergie

À moins d'indication contraire, toute l'information financière est non audité, est présentée en dollars canadiens (\$ CA) et a été établie conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et plus précisément à la Norme comptable internationale 34, « Information financière intermédiaire » (« IAS 34 »), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board. Les volumes de production sont présentés avant redevances en fonction de la participation directe, à moins d'indication contraire. Certaines mesures financières auxquelles il est fait référence dans le présent document (flux de trésorerie d'exploitation, bénéfice d'exploitation (perte) et charges d'exploitation décaissées du secteur Sables pétrolifères) ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Se reporter à la section Mesures financières hors PCGR du présent communiqué. Les références aux activités de production et aux charges d'exploitation décaissées des activités du secteur Sables pétrolifères ne tiennent pas compte de la participation de Suncor dans les activités de Syncrude.

Calgary (Alberta), le 27 juillet 2016 –« Les feux de forêt dans la région de Fort McMurray ont eu de graves conséquences, a déclaré le président et chef de la direction, Steve Williams. Nous avons cessé la production dans le secteur Sables pétrolifères pour nous concentrer sur l'évacuation sécuritaire des employés, de leurs familles et des autres membres de la collectivité. Je suis extrêmement fier de l'équipe de Suncor. Ses membres ont fait preuve d'une force et d'un professionnalisme constant tout au long de cette épreuve et ont veillé à la remise en service de nos actifs en toute sécurité. »

Faits saillants du deuxième trimestre de 2016 :

- Flux de trésorerie d'exploitation de 916 M\$ (0,58 \$ par action ordinaire).
- Perte d'exploitation de 565 M\$ (0,36 \$ par action ordinaire), attribuable à l'arrêt de la production des Sables pétrolifères en raison des feux de forêt, à laquelle s'est ajoutée une baisse des cours de référence du pétrole brut. La perte nette s'est établie à 735 M\$ (0,46 \$ par action ordinaire).
- À la mi-juillet, toutes les installations des Sables pétrolifères avaient retrouvé des niveaux de production normaux, après l'arrêt de la production à la suite des feux de forêt et de l'exécution de travaux de révision des installations du secteur Sables pétrolifères et de Syncrude.
- Au deuxième trimestre, les feux de forêt ont entraîné une réduction d'environ 20 millions de barils de la production du secteur Sables pétrolifères. La Société a également engagé des coûts supplémentaires de 50 M\$ après impôt par suite de l'évacuation et de la reprise des activités, coûts qui ont été largement compensés par la réduction des charges d'exploitation de 180 M\$ après impôt attribuable à l'arrêt des activités.
- Forte progression des marges de raffinage qui s'est traduite par un bénéfice d'exploitation de 689 M\$ et des flux de trésorerie d'exploitation de 885 M\$ pour le secteur Raffinage et commercialisation, ce qui comprend un profit lié à la méthode du premier entré, premier sorti (« PEPS ») de 275 M\$.
- Acquisition d'une participation supplémentaire de 5 % dans Syncrude auprès de Murphy Oil Company Ltd. (« Murphy »), ce qui a augmenté la capacité de 17 500 barils de pétrole par jour (b/j) de pétrole brut synthétique et porté la participation de la Société à 53,74 %.

- Placement d'actions ordinaires donnant lieu à un produit net de 2,8 G\$ afin de financer l'acquisition d'une participation supplémentaire de 5 % dans Syncrude et de réduire la dette pour assurer une souplesse financière permanente.

Résultats financiers

Pour le deuxième trimestre de 2016, Suncor a comptabilisé une perte d'exploitation de 565 M\$ (0,36 \$ par action ordinaire) et des flux de trésorerie d'exploitation de 916 M\$ (0,58 \$ par action ordinaire), comparativement à un bénéfice d'exploitation de 906 M\$ (0,63 \$ par action ordinaire) et des flux de trésorerie d'exploitation de 2,155 G\$ (1,49 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces résultats reflètent la diminution importante de la production du secteur Sables pétrolifères attribuable à la cessation des activités découlant de l'évacuation et des préoccupations pour la sécurité associées aux feux de forêt dans la région de Fort McMurray et à la remise en service et reprise progressive de la production, à la révision de l'usine de valorisation 2 du secteur Sables pétrolifères – Activités de base, à une quote-part accrue des charges d'exploitation de Syncrude par suite de l'acquisition de participations supplémentaires en 2016 et à un contexte de baisse du prix du pétrole brut. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une diminution des charges d'exploitation avant prise en compte de l'incidence des acquisitions, par les marges positives réalisées en aval en raison de l'évolution favorable des écarts liés à l'emplacement et d'un profit lié à la méthode PEPS plus élevé, par la production additionnelle de Syncrude en raison de la participation accrue et par l'accroissement de la production du secteur Exploration et production (« E&P »).

Une perte nette de 735 M\$ (0,46 \$ par action ordinaire) a été comptabilisée au deuxième trimestre de 2016, comparativement à un bénéfice net de 729 M\$ (0,50 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette enregistrée au deuxième trimestre de 2016 a subi l'incidence des mêmes facteurs qui ont influé sur la perte d'exploitation et qui sont décrits ci-dessous, et elle rend également compte d'une charge hors trésorerie de 73 M\$ après impôt liée au remboursement anticipé d'une dette, d'une perte hors trésorerie de 70 M\$ après impôt découlant de l'évaluation à la valeur de marché de dérivés de taux d'intérêt conclus en prévision des émissions futures de titres d'emprunt ainsi que d'une perte de change hors trésorerie de 27 M\$ après impôt à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains. Le bénéfice net du trimestre correspondant de l'exercice précédent tenait compte d'une charge d'impôt différé hors trésorerie de 423 M\$ liée à une hausse de 2 % du taux d'imposition des sociétés en Alberta, en partie compensée par un profit de change de 178 M\$ après impôt et un profit de 68 M\$ après impôt à la cession de la quote-part de la Société dans certains actifs et passifs de Pioneer Energy faisant partie du secteur Raffinage et commercialisation.

Résultats d'exploitation

La production en amont totale de Suncor s'est établie à 330 700 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) pour le deuxième trimestre de 2016, en baisse par rapport à 559 900 bep/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est avant tout attribuable à l'arrêt de la production du secteur Sables pétrolifères et de Syncrude du fait des feux de forêt dans la région de Fort McMurray; elle a été neutralisée en partie par l'augmentation de la participation dans Syncrude et l'accroissement de la production du secteur E&P.

La production du secteur Sables pétrolifères s'est établie à 177 500 b/j pour le deuxième trimestre de 2016, contre 423 800 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, baisse essentiellement attribuable aux feux de forêt mentionnés ci-dessus, ainsi qu'à l'exécution de travaux de révision des installations à l'usine de valorisation 2, les premiers effectués depuis que la Société a adopté un cycle de révision de cinq ans. À la mi-juillet, la production de tous les actifs en exploitation du secteur Sables pétrolifères avait retrouvé des niveaux normaux.

Au deuxième trimestre de 2016, les charges d'exploitation décaissées par baril du secteur Sables pétrolifères ont augmenté pour s'établir à 46,80 \$ par baril (\$/b), comparativement à 28,00 \$/b pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la perte de production découlant des feux de forêt et d'activités de révision accrues, facteurs qui ont été compensés en partie par une baisse des coûts résultant des interruptions provoquées par les feux de forêt et par les mesures de réduction des coûts de la Société. En dépit des conséquences des feux de forêt, les charges d'exploitation décaissées du secteur Sables pétrolifères devraient se situer dans leur fourchette prévisionnelle pour l'exercice complet de 27,00 \$ à 30,00 \$ par baril.

La quote-part de Suncor dans la production de Syncrude a augmenté pour s'établir à 35 600 b/j au deuxième trimestre de 2016, comparativement à une production de 24 900 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'acquisition de Canadian Oil Sands Limited (« COS ») au premier trimestre de 2016 et de la participation de 5 % de Murphy dans Syncrude au deuxième trimestre de 2016, et a été fortement atténuée par les conséquences des feux de forêt dans la région de Fort McMurray. Les activités de révision ont influé sur les deux trimestres. La production de Syncrude s'était rétablie à des niveaux normaux à la mi-juillet.

Les volumes de production du secteur E&P se sont établis à 117 600 bep/j au deuxième trimestre de 2016, en hausse par rapport à 111 200 bep/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement de la production attribuable aux nouveaux puits à Hibernia et des taux de production à Golden Eagle, qui ont atteint un sommet alors qu'ils étaient en progression au deuxième trimestre de 2015. Ces facteurs ont été compensés en partie par le déclin naturel de la production à Terra Nova.

Au deuxième trimestre de 2016, le secteur Raffinage et commercialisation a exécuté des travaux de maintenance planifiés aux raffineries de Commerce City, Sarnia et Montréal. Le taux d'utilisation moyen des raffineries a reculé pour s'établir à 87 %, comparativement à 90 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent au cours duquel un moins grand nombre de travaux de maintenance planifiés avaient été exécutés. Par ailleurs, les feux de forêt dans la région de Fort McMurray ont entraîné une diminution du débit de traitement à la raffinerie d'Edmonton en raison de l'approvisionnement limité en pétrole brut.

« Les bons résultats de nos activités en aval et la production fiable de nos actifs du secteur Exploration et production nous ont permis de dégager des flux de trésorerie positifs pour le trimestre, a indiqué M. Williams. Cela nous a aidés à compenser les conséquences des feux de forêt et a prouvé une fois de plus la valeur de notre modèle intégré. »

Mise à jour concernant notre stratégie

Au cours du trimestre, Suncor a fait l'acquisition d'une participation supplémentaire de 5 % dans Syncrude auprès de Murphy pour 946 M\$, ce qui a porté la participation totale de Suncor dans Syncrude à 53,74 % et accru la capacité de production de pétrole brut synthétique de 17 500 b/j.

Au deuxième trimestre de 2016, la Société a réalisé une émission d'actions ordinaires qui lui a rapporté un produit net de 2,8 G\$ et a racheté une dette à long terme à coût élevé de 891 M\$ (d'un capital de 688 M\$ US) et remboursé une dette bancaire de 600 M\$ qu'elle avait reprises dans le cadre de l'acquisition de COS. Le remboursement anticipé des emprunts à coût élevé devrait réduire les frais de financement à long terme et procurer une souplesse financière permanente.

« Notre détermination à réaliser une croissance rentable à long terme demeure une priorité, indique M. Williams. L'acquisition d'une participation supplémentaire de 5 % dans Syncrude devrait créer de la valeur pour les actionnaires et l'émission d'actions effectuée au cours du trimestre nous permettra de saisir les nouvelles occasions de croissance stratégique qui se présenteront. »

Suncor demeure en voie d'atteindre la cible de réduction de 750 M\$ des dépenses en immobilisations initialement prévues pour 2016, tout en faisant progresser les principaux projets de croissance : Fort Hills et Hebron.

La stratégie de la Société comprend la cession d'actifs non essentiels qui ne sont pas des éléments clés du modèle intégré. Au deuxième trimestre de 2016, Suncor a amorcé un processus en vue de vendre son entreprise de lubrifiants et prévoit qu'une vente pourrait avoir lieu dans les 12 prochains mois.

Au deuxième trimestre de 2016, Suncor a continué de distribuer des liquidités à ses actionnaires en versant des dividendes de 458 M\$ (0,29 \$ par action ordinaire).

Secteur Sables pétrolifères

Le secteur Sables pétrolifères s'est surtout concentré sur l'évacuation sécuritaire des employés et des résidents de Fort McMurray ainsi que sur la minutie à apporter à l'interruption et à la remise en service ultérieure de tous les actifs de la région de Fort McMurray. La Société a continué à faire progresser les projets liés à la fiabilité, à la sécurité et à la performance environnementale et, à la suite des feux de forêt, a réalisé des travaux de révision des actifs de l'usine de revalorisation 2. Les dépenses du deuxième trimestre de 2016 ont aussi porté sur la construction d'actifs de logistique et de stockage qui faciliteront l'accès au marché pour le bitume de Fort Hills.

Coentreprises de Sables pétrolifères

Le projet minier Fort Hills est achevé à plus de 60 % au 30 juin 2016 : la construction de modules à l'étranger est en grande partie terminée et les travaux qui restent à faire seront entièrement réalisés au Canada. Les travaux de construction ont repris après avoir été interrompus au deuxième trimestre de 2016 à la suite des feux de forêt dans la région de Fort McMurray. La Société vise toujours une entrée en production de pétrole à la fin de 2017 et elle évalue actuellement l'incidence de l'interruption sur le projet et élabore des plans en vue de l'atténuer. Les principales activités au cours de la période ont visé la fabrication de modules pour l'extraction secondaire et les installations d'utilités ainsi que l'approvisionnement en équipement minier et en matériel d'extraction.

Les dépenses à Fort Hills comprenaient aussi l'avancement de certaines activités de maintien préalable censées optimiser le plan de mine après le début de la production. Les dépenses du deuxième trimestre de 2016 incluent aussi la quote-part accrue des dépenses de maintien à Syncrude, lesquelles ont été axées sur la révision d'une unité de cokéfaction.

Exploration et production

La construction du projet Hebron s'est poursuivie au deuxième trimestre de 2016, le module pour les processus liés aux installations d'utilités ayant quitté son chantier de construction en Corée du Sud à la date prévue, ce qui représente une étape importante du projet. Les premiers barils de pétrole sont attendus pour la fin de 2017.

Les dépenses de croissance ont aussi compris des activités de forage de développement à Hibernia, Golden Eagle et White Rose. Le forage d'exploration en eaux profondes dans le bassin Shelburne en Nouvelle-Écosse n'a repris que vers la fin du deuxième trimestre de 2016 en raison d'un retard opérationnel.

Rapprochement du résultat d'exploitation¹⁾

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2016	30 juin 2015	2016	30 juin 2015
Résultat net	(735)	729	(478)	388
Perte (profit) de change latente sur la dette libellée en dollars américains	27	(178)	(858)	762
Perte hors trésorerie découlant de l'évaluation à la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt ²⁾	70	—	160	—
Perte hors trésorerie découlant du remboursement anticipé d'une dette à long terme ³⁾	73	—	73	—
Coûts d'acquisition et d'intégration de COS ⁴⁾	—	—	38	—
Incidence des ajustements du taux d'imposition sur l'impôt différé ⁵⁾	—	423	—	17
Profit sur cessions importantes ⁶⁾	—	(68)	—	(68)
Charges de restructuration ⁷⁾	—	—	—	57
Produit d'assurance ⁸⁾	—	—	—	(75)
Résultat d'exploitation¹⁾	(565)	906	(1 065)	1 081

- 1) Le résultat d'exploitation est une mesure non conforme aux PCGR. Tous les éléments de rapprochement sont présentés déduction faite de l'impôt. Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR » du rapport de gestion daté du 27 juillet 2016.
- 2) Perte hors trésorerie sur les swaps de taux d'intérêt découlant d'une baisse des taux d'intérêt à long terme et des taux de change défavorables.
- 3) Charges liées au remboursement anticipé d'une dette dans le secteur Siège social.
- 4) Coûts de transaction et charges connexes liées à l'acquisition de COS
- 5) Ajustements de l'impôt différé de la Société découlant d'une baisse du taux d'impôt au Royaume-Uni sur les profits réalisés sur la production pétrolière et gazière en mer du Nord au premier trimestre de 2015 et d'une hausse de 2 % du taux d'imposition des sociétés en Alberta survenue au deuxième trimestre de 2015.
- 6) Produit après impôt lié à la vente de la quote-part de la Société dans certains actifs et passifs de Pioneer Energy, dans le secteur Raffinage et commercialisation.
- 7) Charges de restructuration liées aux mesures de réduction des coûts.
- 8) Produit d'assurance contre les pertes d'exploitation visant les actifs de Terra Nova dans le secteur E&P.

Prévisions de la Société

Aucune modification n'a été apportée aux fourchettes prévisionnelles de la Société publiées le 6 juin 2016. Les prévisions publiées le 27 juillet 2016 rendent compte de l'acquisition d'une participation directe supplémentaire de 5 % dans Syncrude.

Pour plus de précisions et des mises en garde concernant les prévisions révisées de Suncor pour 2016, veuillez consulter la page suncor.com/perspectives.

Mesures financières hors PCGR

Le bénéfice d'exploitation (perte) et les charges d'exploitation décaissées du secteur Sables pétrolifères sont définis dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport de gestion et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR dans les rubriques « Information financière consolidée » et « Résultats sectoriels et analyse » du rapport de gestion. Les flux de trésorerie d'exploitation sont décrits et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures établies conformément aux PCGR dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport de gestion. Ces mesures financières hors PCGR ont été incluses parce que la direction les utilise pour analyser la performance opérationnelle, l'endettement et la liquidité. Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables avec les mesures similaires présentées par d'autres

sociétés et elles ne devraient pas être utilisées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

Mise en garde – renseignements de nature prospective

Le présent communiqué contient certaines informations et énoncés de nature prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes et américaines applicables régissant les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs du présent communiqué incluent des références à ce qui suit : l'attente selon laquelle le remboursement anticipé d'emprunts à coût élevé réduira les coûts de financement à long terme et procurera une souplesse financière permanente; l'attente selon laquelle en dépit des conséquences des feux de forêt dans la région de Fort McMurray, les charges d'exploitation décaissées du secteur Sables pétrolifères devraient se situer dans leur fourchette prévisionnelle pour l'exercice complet de 27,00 \$ à 30,00 \$ par baril; l'attente selon laquelle l'acquisition d'une participation supplémentaire de 5 % dans Syncrude procurera une valeur additionnelle aux actionnaires et que le placement de titres de capitaux propres conclu au cours du trimestre permettra à Suncor de saisir les nouvelles occasions de croissance stratégique qui pourraient se présenter et procurera une souplesse financière permanente; le fait que Suncor estime qu'elle demeure en voie d'atteindre la cible de réduction de 750 M\$ des dépenses en immobilisations initialement prévues pour 2016; la stratégie de la Société, notamment la cession d'actifs non essentiels qui ne sont pas des éléments clés du modèle intégré et l'attente selon laquelle la vente de son entreprise de lubrifiants pourrait avoir lieu dans les 12 prochains mois; et les projets de croissance de Suncor, y compris : i) les énoncés concernant le projet minier Fort Hills, notamment que la Société vise une entrée en production de pétrole à la fin de 2017, qu'elle élabore des plans en vue d'atténuer l'incidence de l'interruption sur le projet et que certaines activités de maintien préalables devraient optimiser le plan de mine après le début de la production; et ii) les énoncés au sujet du projet Hebron, notamment le début de la production de pétrole prévu à la fin de 2017. En outre, tous les autres énoncés et les autres informations traitant de la stratégie de croissance de Suncor, de ses décisions en matière de dépenses et d'investissements prévus et futurs, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats opérationnels et des résultats financiers, et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés et renseignements prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend », « prévoit », « estimations », « planifie », « prévu », « entend », « croit », « projets », « indique », « pourrait », « se concentre », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « peut » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Suncor qui ont été formulées à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les taux de redevances applicables et les lois fiscales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers.

Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés ou renseignements prospectifs; le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

Le rapport de gestion et la notice annuelle de Suncor, le formulaire 40-F et le rapport annuel aux actionnaires, chacun daté du 25 février 2016, et les autres documents qu'elle dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, en en faisant la demande par courriel à invest@suncor.com ou en consultant le profil de la Société sur SEDAR au sedar.com ou EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute

intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Mise en garde – BEP

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion d'un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel à six mille pieds cubes de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique applicable surtout à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de la valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse.

Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. À titre de membre des indices de durabilité Dow Jones, FTSE4Good et CDP, Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Suncor est inscrite à l'indice boursier UN Global Compact 100 et sur la liste de Corporate Knights' Global 100. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

– 30 –

Pour plus d'information à propos de Suncor, visitez notre site Web à suncor.com, suivez-nous sur Twitter [@SuncorEnergy](https://twitter.com/SuncorEnergy) ou allez sur [Découvrez l'énergie du Oui](#).

Le rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2016 de Suncor, les états financiers et les notes (non audités) peuvent être téléchargés à partir de suncor.com/rapportsfinanciers.

Pour écouter la webdiffusion portant sur les résultats du deuxième trimestre de Suncor, veuillez visiter suncor.com/webdiffusions.

Demandes des médias :
403-296-4000
media@suncor.com

Demandes des investisseurs :
800-558-9071
invest@suncor.com